

Les notations musicales au moyen âge

In: Médiévales, N°1, 1982. pp. 89-103.

Citer ce document / Cite this document :

Dennergy Annie. Les notations musicales au moyen âge. In: Médiévales, N°1, 1982. pp. 89-103.

doi : 10.3406/medi.1982.886

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/medi_0751-2708_1982_num_1_1_886

LES NOTATIONS MUSICALES AU MOYEN AGE



es musiciens, qu'ils soient chanteurs ou instrumentistes n'ont pas toujours eu la chance d'avoir à leur disposition une notation musicale. Le solfège actuel, qui donne tant de soucis aux futurs artistes et dont l'origine remonte au Xe siècle, est en effet, le résultat d'une longue et constante évolution, faite de recherches et de tâtonnements. Car avant cette époque on ne savait pas noter la musique. Les grecs de l'antiquité connaissaient bien une notation, mais sa signification s'était perdue au cours des âges. Aussi, durant de nombreux siècles, la musique européenne s'était-elle transmise oralement.

C'est dans la musique religieuse qu'il faut chercher l'origine des premiers signes musicaux. Ils apparaissent au cours de la seconde moitié du IXe siècle, dans des manuscrits liturgiques provenant d'une région située entre Seine et Rhin, et plus spécialement des abbayes de Saint-Amand et de Corbie.

Une mélodie notée à cette époque ne ressemblait en rien aux partitions musicales que nous sommes habitués à lire aujourd'hui. Les signes utilisés n'étaient pas des notes, telles que nous les connaissons, représentant des sons de hauteur et de durée déterminées, mais des signes appelés *neumes*, qui visaient surtout à matérialiser une ligne mélodique, sans se préoccuper en aucune sorte de hauteur absolue,

notion inconnue à cette époque.

La notation neumatique ne comporte en effet, ni portée, ni clef. On dit qu'elle est *a campo aperto*. On l'écrivait simplement au dessus des textes qui devaient être chantés. (*voir illustrations*).

Dans cet article, nous rappellerons l'origine des **neumes** et nous montrerons leur évolution jusqu'à la notation carrée plus connue sous le nom de **notation grégorienne**.

ORIGINE DES NEUMES

Nisi enim ab homine memoria teneantur, soni pereunt quia scribi non possunt (et si, en effet, ils ne sont pas retenus par l'Homme dans sa mémoire, les sons périssent car ils ne peuvent être écrits.), écrivait Isidore de Séville, au VIIe siècle, dans ses *Etymologiae* (chap. III). On peut déduire de cette phrase, et les faits viennent confirmer cette assertion, que la notation musicale était inconnue à cette époque.

Comment transmettait-on alors un répertoire musical? Par la tradition orale. Mais ce n'était qu'un inconvénient minime, car, aux VIIe et VIIIe siècles, les chants liturgiques étaient encore peu nombreux. En fait, nous ne savons pas où, ni quand, le premier chant fut noté. Les manuscrits les plus anciens, contenant des chants notés avec des neumes d'origine (1), sont généralement datés du Xe siècle. Ce sont : le *Graduel de Laon* (Laon, Ms. 239), un *Graduel-Sacramentaire*, peut-être écrit à Angers (Angers, Ms. 91), le *Graduel de Chartres* (Chartres, Ms. 47) et le *Cantatorium* de Saint-Gall (Saint-Gall, Ms. 359).

Même, si l'on voulait démontrer que les livres de chants ont été neumés dès le IXe siècle, il ne faudrait pas oublier que des livres de chants sans neumes ont été écrits jusqu'au Xe siècle. Il y a donc eu, à une certaine époque, deux traditions en présence : celle, répandue dans l'Empire franc, des livres de chants non neumés, qui contenaient le répertoire gallican car l'étude des plus anciens manuscrits nous apprend que les premiers neumes ont été le fait du chant grégorien (3).

(1) — Lorsque l'usage des neumes se fut répandu, on prit l'habitude de les rajouter au-dessus des pièces de chant, dans les manuscrits non neumés à l'origine.

(2) — Il convient, en effet de distinguer le chant gallican (des Gaules), du chant grégorien. Tous deux appartiennent à deux couches différentes.

(3) — Le chant grégorien, venant de Rome, a été introduit par Charlemagne, dans son empire, dans un but d'unification.

Par la suite, la tradition des livres non notés a fait place aux livres neumés, et à la fin du Xe siècle, cette dernière étape était définitivement installée.

Mais, qu'est-ce qu'un neume? Nous ne déciderons pas, ici, s'il vaut mieux employer le mot *nota*, ou bien le mot *neuma*. Il suffit simplement de préciser que le mot de neume, dans son sens de notation musicale sans ligne, date du XIXe siècle. Au Moyen Age, on utilisait plus volontier le mot de *nota*, ou *figura notae*. Mais, puisque l'expression de notation neumatique est universellement admise, nous la garderons afin de nous faire comprendre de tous.

Les neumes tirent très probablement leur origine des signes des grammairiens : accent aigu, accent grave, point d'interrogation, etc... Mais, avant d'aller plus loin, il paraît nécessaire de rappeler brièvement les grandes lignes de l'accentuation latine et de son évolution, dont on distingue, approximativement, quatres périodes.

1. La période archaïque

Jusqu'au IIe siècle avant J.-C., la langue est caractérisée par deux accents : l'un, spécialement intensif, s'applique à la première syllabe ; l'autre, plus mélodique, porte sur une autre syllabe (on ne sait pas bien définir laquelle).

2. La période classique

Elle va du IIe siècle avant J.-C. jusqu'au IVe siècle après J.-C. L'accent d'intensité disparaît, tandis que l'accent musical subsiste en acquérant progressivement une légère intensité, sa place étant déterminée par la quantité des syllabes (naturelle dans le langage parlé, plus artificielle dans la langue écrite).

3. La période post-classique

Elle s'étend durant les IVe et Ve siècles et au delà. L'accent, encore mélodique, est maintenant doté d'une intensité plus marquée. La quantité disparaît, les syllabes s'égalisent. La syllabe accentuée conserve la place ancienne que la quantité lui avait attribuée.

4. L'époque romane

C'est le triomphe de l'accent d'intensité. La syllabe accentuée s'allonge, sans que l'ancien caractère musical disparaisse pour autant.

C'est au cours de cette période que s'est formé le chant grégorien.

ELABORATION DES NEUMES

Pour la récitation des Préfaces de la messe, et dans les lectures : évangiles, épîtres, et, plus particulièrement, les lectures de la Passion, les syllabes sur lesquelles la voix devait moduler étaient indiquées par des signes, les *notae*. L'accent tonique était marqué par un accent aigu (´) Lorsque la voix devait baisser, la syllabe était surmontée par un accent grave (`). C'est donc tout naturellement que l'on a emprunté ces signes aux grammairiens lorsqu'on a voulu noter les inflexions montantes ou descendantes de la voix.

A l'époque où le chant grégorien s'est constitué, l'accent tonique se faisait en montant la voix : *adjutorium, nostrum Domini* (ex. 1). Il a donné le signe : / , ou *virga*. L'accent grave s'est couché : ˘ , puis racourci : - , pour donner le *punctum* ˙ .

La *virga* et le *punctum* sont les neumes les plus simples, ce sont deux signes qui représentent chacun une seule note (voir tableau des neumes élémentaires).

Nous avons vu qu'à côté de l'accent d'intensité il existait encore l'accent de quantité. Prenons, en guise d'exemple, le mot *Rōmā* (ex. 2). On sait qu'une longue équivaut, dans la scansion classique, à deux brèves. On peut accentuer le mot *Romae* de la façon suivante : *Romae* (ex. 3). Sur la syllabe *Ro*, on a posé l'accent circonflexe des grecs ^ . Par évolution de l'écriture, il a donné le signe ˆ , encore appelé *clivis* (plié), devenu le signe ʹ en notation carrée. C'est un neume de deux notes descendantes comme *Ré-Do*, ou bien *La-Sol* (voir tableau des neumes).

Reprenons l'exemple du mot *Romae*. Au génitif, sa forme est *Rōmāe*. Pour les mêmes raisons, on peut l'accentuer de la façon suivante : *Rōmāe*. Mais il est une règle absolue : l'accent aigu doit tomber sur la syllabe antépénultième. Il faut donc accentuer le mot *Romae* de la façon suivante : *Rōmāe*. Sur la première syllabe du mot, on a alors l'accent anticirconflexe des Grecs : ˘˘ . Dans la notation neumatique, cet accent s'est légèrement modifié quant à la forme : il est

Illustration non autorisée à la diffusion

Pl. I
B.N. Lat. 17305, Not. paléofranque, Xe s.

Illustration non autorisée à la diffusion

Pl. II
Vat., Lat. 686, Not. Bretonne, XIe s.

devenu : ✓, puis ↗ et ↘. Au stade ultime de la transformation, il est devenu : ↗ ↘. (Voir tableau des neumes). C'est un neume de deux notes ascendantes comme *Do-Ré* ou *Fa-Sol*.

Nous venons donc d'exposer l'origine des neumes élémentaires : *punctum* (accent grave), *virga* (accent aigu), *clivis* (accent circonflexe) et *pes* (accent anticirconflexe). Par la combinaison de ces accents, on a obtenu les autres neumes élémentaires :

↗ → ↗ ↘ Aigu-Grave-Aigu : *Porrectus* (*La-Sol-Si*, voir tableau) ;

↘ → ↘ ↗ Grave-Aigu-Grave : *Torculus* (*Sol-La-Fa*, voir tableau).

Puis à l'aide de ces neumes, on en a composé de plus complexes :

↗ ↘ → ↗ ↘ ↗ ↘ *Scandicus* (*Mi-Fa-Sol*, voir tableau) ;

↘ ↗ → ↘ ↗ ↘ ↗ ↘ *Climacus* (*Do-Si-La*, voir tableau).

Remarquons, cependant, que l'on ne connaît pas de manuscrit comportant une notation neumatique rudimentaire ou qui présenterait des caractères d'archaïsme. Le plus ancien manuscrit neumé nous offre une notation neumatique complète, tant dans l'éventail des signes utilisés que dans la manière totalement élaborée de s'en servir. On peut s'en étonner au premier abord, mais on peut penser que la notation neumatique ne fut portée sur les textes liturgiques que lorsqu'elle fut parfaitement utilisable.

DIFFUSION DES NEUMES

La plus ancienne notation, appelée notation paléofranque, apparaît, comme nous l'avons vu, vers la seconde moitié du Xe siècle, dans la région de Corbie-Saint-Amand (voir Pl. I). Son système, qui montrait un souci évident de diastématie (4), était fort différent, dans sa conception, de ce que seront les futures notations. Par exemple, le signe /, qui représentait dans cette première notation un neume de deux notes (une pour le point de départ du bas, et une seconde pour le point d'arrêt du trait).

Toutefois, sans que l'on sache bien pourquoi, cette notation eut une vie assez brève et disparut non sans avoir essaimé après d'importantes transformations.

(4) — Diastématie : système qui permet de noter les intervalles dans une notation musicale. (définition de l'*Encyclopédie de la musique*, Paris, Fasquelle, 1958).

Illustration non autorisée à la diffusion

Pl. III
Laon, Ms. 239, Xe s., Not. messine

Illustration non autorisée à la diffusion

Pl. IV
B.N., Lat. 261. Not. de Tours, XIe s.

Illustration non autorisée à la diffusion

Pl. V

Evreux, Ms. 70, Not. Normande, XIe s.

Illustration non autorisée à la diffusion

Pl. VI

Saint-Gall, chapitre, 376, XIe s.

LES DIFFERENTES GRAPHIES DES NOTATIONS NEUMATIQUES

Pendant la période allant du Xe au XIIe siècle, les notations musicales se sont diversifiées, et leur graphisme, tout comme les écritures, différa selon les régions. Deux notations, probablement issues de l'ancienne notation paléofranque, essaimèrent pour donner la notation bretonne (Pl. II) et la notation aquitaine répandue dans tout le sud-ouest de la France, et plus particulièrement dans le Limousin. Une autre forme, qui peut lui être apparentée, est remontée le long de la Meuse et de l'Escaut, pour donner les notations messines, que l'on trouve dans les manuscrits de l'est et du nord de la France (Pl. III).

Ces trois notations sont *désagrégées*, c'est à dire qu'elles sont essentiellement constituées de points plus ou moins déformés, et montrent très tôt, dès la fin du Xe siècle, une recherche de diastématique. C'est d'ailleurs de la notation aquitaine que viendra la première ligne à la pointe sèche servant de repère de hauteur. On appelle ce système **notation point**.

Dans ce qu'il est convenu d'appeler le *centre* de la France, entendons par là hors du domaine des notations exposées plus haut, en Suisse, apparaissent des notations au graphisme bien plus lié, dans lesquelles les anciens accents des grammairiens sont encore très reconnaissables. Ce sont les notations dites françaises (Pl. IV et V), et sangalliennes (Pl. VI). Elles révèlent un souci de diastématique très relatif. Par contre, elles s'attachent, surtout en ce qui concerne la notation de Saint-Gall, à fixer et à préciser les moindres nuances de l'interprétation musicale à l'aide de tout un jeu d'épisèmes, de lettres et de neumes aux formes très diversifiées. On appelle ce système **notation accent**.

Avec le temps, toutes ces notations vont s'épaissir. La tête du *Pes* ainsi que le *Punctum* vont grossir et, d'une manière générale, tous les appuis de plume prennent de l'importance (comparer à cet égard les planches VI et V).

Au XIIe siècle, un événement important du point de vue paléogéographique se produit. La manière de tailler la plume change ; de très fin qu'il était, son bec devient plus large, et il est taillé en biseau. L'écriture s'épaissit et se brise pour évoluer petit à petit vers l'écriture gothique du XVIe siècle (Pl. VII).

Parallèlement à cette évolution, une innovation va bouleverser la



Pl. VII
Processional imprimé du Mans, 1518, gr. séminaire.



Pl. VIII
B.N., Lat. 10508, Neumes sur lignes, XIe s.

Illustration non autorisée à la diffusion

Pl. IX

Rouen, Ms., Not. à petits points, XIIe s.

Illustration non autorisée à la diffusion

conception même de notation neumatique. C'est la portée à quatre lignes, portant des lettres clefs et inventée par Gui d'Arezzo (5). Nous ne traiterons pas ici en détail ce chapitre de l'histoire de la musique (l'un des plus importants) car bien des choses restent encore à préciser. Mais il faut souligner l'importance de l'invention du moine de l'abbaye de Pompose. L'utilisation de la clef et l'idée de loger par interligne une note à la fois mit en évidence l'emplacement du demi-ton et fixa la hauteur relative des notes les unes par rapport aux autres. La musique pouvait désormais être lue et apprise très facilement (6). Cette invention qui date de 1035 environ eut, après les quelques oppositions habituelles à toute innovation, le succès que l'on sait, puisque notre musique n'est autre que la continuation, après toutefois quelques simplifications, du système guidonien.

Dès le XIIe siècle, tous les manuscrits musicaux sont notés sur lignes. On assiste alors à l'évolution des neumes qui vont s'étirer, se déformer pour se soumettre aux règles de la diastématique puis s'épaissir pour évoluer enfin vers la **notation carrée**, ou **notation grégorienne** (voir Pl. VIII, IX, X et tableau des neumes).

Au XIIIe siècle, la notation carrée sur quatre ou cinq lignes était définitivement adoptée, les graphies régionales s'étant uniformisées au point de se fondre dans une notation unique. Les neumes avaient définitivement vécu.

(5) — On ne peut attribuer à Gui l'invention de la portée. Mais c'est à lui que l'on doit la portée de quatre lignes, et l'idée de rendre visible l'emplacement du demi-ton grâce, d'une part, à l'emploi de lignes de couleur, rouge pour le Fa et jaune pour l'Ut, et à l'utilisation de lettres-clef (voir Pl. VIII).

(6) — Une mélodie est en effet définie par les rapports des tons et demi-tons la composant. Transposer une pièce musicale consiste à la jouer ou la chanter plus haut ou plus bas qu'elle n'est écrite originellement, tout en conservant le rapport des intervalles entre eux.

(7) — La notation sur quatre lignes était réservée à la musique liturgique, et la notation sur cinq lignes à la musique profane, usage encore conservé de nos jours (cf. *Graduale sacrosanctae Romanae ecclesiae de tempore et de sanctis*, Abbatia sancti Petri de Solemnis, 1974).

La paléographie musicale du Moyen Age

LES NEUMES

Exemples :

Ex. 1 : Adjutórium ; nóstrum ; Dómini.

Ex. 2 : Rōmā ; Rōmā.

Ex. 3 : Rōmā ; Rōmāē ; Rōmāē ; Rōmāē.

tableau des neumes elementaires

Aigu	∩	Virga	/	/			└
Grave	∪	Tractulus	∩	∪	.	.	.
Punctum							
Circonflexe	∧	Clivis	∧	∩	∧	└	└
Anticirconflexe	∨	Pes	∨	∪	└	└	└
Combinaisons d'accents	∩	Porrectus	∩	∪	└	└	└
	∪	Torculus	∩	∪	└	└	└
	∩	Scandicus	∩	∪	└	└	└
	∪	Climacus	∩	∪	└	└	└

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

CHAILLEY (Jacques) : *Histoire musicale du Moyen Age*. Paris, P.U.F., 1969.

NORBERG (Dag) : *Introduction à l'étude de la versification latine médiévale*. Stockolm, Almqvist et Wicksel, 1958.
(*Studia latina stockolmiensia*, V.)

POTHIER (Dom Joseph) : *Les mélodies grégoriennes*. Préface de Jacques Chailley, Nouvelle édition, Paris, Stock, 1980.

SMITS VAN WAESBERGHE (Le père Joseph) : *De musico paedagogico et theorico Guidone Aretino eiusque vita et moribus auctore*, Florence, L.S. Olschki, 1953.
— *The musical notation of Guido d'arezzo*, in : *Musica Disciplina*, 1951, pp. 15-53.

SUNYOL (Dom Gregori) : *Introduction à la paléographie musicale*. Paris, Desclée, 1935.